Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Geschichte = Indicateur de l'histoire suisse

Band: 16 (1918)

Heft: 2

Bibliographie: Revue des publications historiques de la Suisse romande : 1918, 1er

Semestre

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue des publications historiques de la Suisse romande. 1918 — 1^{er} Semestre.

Histoire générale.

M. l'abbé Besson a donné à la Société d'histoire de la Suisse romande la primeur de l'ouvrage qu'il prépare sur Romainmôtier. Sa communication, lue en juin 1917, vient d'être imprimée¹). Si l'abbatiale de Romainmôtier est bien conservée, il n'en est pas de même, nous apprend-elle, du monastère dont il ne erste que des vestiges révélés par les fouilles de ces dernières années. On peut néanmoins se le représenter identique aux autres prieurés clunisiens plus épargnés par le temps. M. Besson nous donne aussi un aperçu intéressant de la vie sévère que menaient les moines du XIe siècle, il énumère leurs diverses fonctions et, dans le plus grand détail, leurs occupations quotidiennes.

Parmi les thèses dont l'Ecole des Chartes publie cette année les positions, il en est une de notre compatriote, M. André Bovet, de Neuchâtel.²) C'est une biographie de Philippe de Hochberg (1454–1503), fils de Rodolphe IV de Hochberg qu'avait adopté son oncle, le comte de Neuchâtel, Jean de Fribourg. En Philippe de Hochberg, comblé par la faveur de Charles VIII et de Louis XII, s'éteignit la seconde branche de cette famille dont la première avait péri un siècle auparavant. Le comté de Neuchâtel revint cependant au seul des enfants de Philippe qui lui survécût, à sa fille Jeanne, femme de Louis d'Orléans Longueville.

L'époque de l'histoire de Genève la plus étudiée et la mieux connue, celle de la Réforme, réserve encore aux historiens des documents nouveaux. M. Charles Martin a reconstitué, d'après plusieurs pièces restituées récemment aux Archives d'Etat, le conflit de la famille anglaise des Stafford avec Calvin³). Il en complète le récit, grâce à des documents conservés à Bâle, où la veuve de William Stafford séjourna quelque temps avec ses fils, grâce aussi aux sources anglaises qu'il a pu mettre à contribution. Il donne in extenso le texte des pièces genevoises, et reproduit des passages des Registres du Conseil se rapportant à la même affaire. La publication, qui nous fait connaître ce curieux épisode de la vie de Calvin ajoute un chapitre intéressant à l'historiographie du réformateur.

On connaît les rapports de la Genève réformée des XVIe et XVIIe siècles avec l'étranger, surtout par le refuge qu'elle offrit aux proscrits des autres nations. On ignore davantage la part directe qu'elle prit à la réformation de pays souvent bien éloignés d'elle. L'influence de Genève dans le mouvement protestant en Valteline, c'est là ce que fait

¹⁾ M. Besson, Romainmôtier au XIe siècle, Revue historique vaudoise, 26me année, (1918) p. 6–18.

²⁾ André Bovet, Philippe de Hochberg, maréchal de Bourgogne, gouverneur et grand sénéchal de Provence; Positions des thèses de l'Ecole des Chartes, Paris, 1918, tirage à part. 4 pages.

³⁾ Ch. Martin, La famille Stafford à Genève, son conflit avec Calvin, 1556; Bulletin de la Société d'histoire, t. IV, livraison 4, p. 202–216, (Genève 1918).

voir M. Baserga¹). Il a rassemblé et publié bon nombre de pièces peu connues, conservées dans les bibliothèques et les archives de Genève, Lucerne et Milan, et qui s'échelonnent de 1609 à 1620. Les rivalités politiques et religieuses fixèrent, à un moment donné, l'attention des plus grands pays d'Europe sur ces vallées qui conduisaient dans le Tyrol, les Grisons et, de là, dans le reste de la Suisse, de l'Autriche et en Allemagne. Genève nouait des relations étroites avec les ministres de cette région qui s'adressaient à elle pour obtenir les collaborateurs éclairés qu'il leur fallait. M. Baserga insiste particulièrement sur une entreprise qui réunit les efforts du roi d'Angleterre et d'autres princes protestants à ceux de Genève: celle de la fondation d'une école soi-disant littéraire et laïque à Sondrio, et qui devait en réalité devenir un centre de propagande protestante en Italie.

Si trop longtemps Cromwell a passé pour le type de la férocité hypocrite, on tend maintenant à nous le faire considérer comme un saint. M. Charles Goth nous révèle le côté le plus remarquable de cette grande figure, en faisant connaître surtout le rôle joué par Cromwell dans la politique mondiale et dans la cause du protestantisme européen.²) Dans cet opuscule sont bien mentionnées parfois les taches d'une carrière trop belliqueuse pour être véritablement chrétienne; mais ces défauts sont repoussés par l'auteur au second plan: l'exécution du roi Charles Ier, par exemple, tient en deux lignes. Considérons donc cette étude comme une réhabilitation nécessaire, mais non comme un tout en soi, ayant une valeur absolue.

On peut se demander comment Voltaire, établi à Ferney, comprenait le pays qu'il avait sous les yeux, quel contact il eut avec ses voisins de Savoie, avec qui d'entre eux il fut plus particulièrement en relations. C'est ce que se propose d'étudier M. Letonnelier qui s'aide pour cela de la correspondance du philosophe et de quelques autres sources.⁸) Le premier de ces trois points, — celui qui intéresse le plus les Genevois — est traité dans la seule partie de son travail qui ait paru jusqu'à présent.

Par la collection des Républiques suisses qu'inaugure une brochure consacrée au Major Davel, M. Th. Aubert tente «un essai de vulgarisation historique»⁴); son intention est tout à fait louable: il veut faire aimer du grand public nos héros nationaux, aux noms de qui l'on ne sait trop souvent rattacher que quelques idées confuses.

Sans nous attarder trop à examiner jusqu'à quel point se justifie ce titre de Républiques suisses, nous dirons néanmoins qu'il nous paraît prêter à équivoque. Car enfin, il n'a pas de raison d'être, si ce sont des biographies que veut nous donner M. Aubert; et si c'est un chapitre complet de l'histoire de ces républiques, il vaudrait mieux ne pas ajouter en sous-titre le nom de tel ou tel grand citoyen. Ici, cette désignation nous paraît d'autant plus malheureuse qu'au temps de Davel, le Pays de Vaud n'était point une république. Cette question de détail est malgré tout moins secondaire qu'on ne peut le croire. Le titre, certes, n'enlève au récit de M. Aubert rien de son intérêt ou de son utilité; mais celui-ci nous aurait paru plus accessible et plus profitable à la foule si l'exposé de la situation politique vaudoise au début du XVIIIe siècle y était

¹⁾ Sac. Dott. Baserga, Il movimento per la Riforma in Valtellina et le sue relazioni con Ginevra, Società storica per la Provincia e antiqua Diocesi di Como, fasc. 83 et 85, (1914–1915) p. 99–128 et 7–36.

²) Ch. Goth, Olivier Cromwell (1599—1658), préface de M. le Prof. Ch. Borgeaud Genève, 1918, 63 p. in-16.

³⁾ G. Letonnelier, Voltaire et la Savoie, Revue Savoisienne, 59me année (1918), 1er trimestre, p. 36-41.

⁴⁾ Th. Aubert, Républiques suisses, Le Major Davel, Genève, Sonor 1918, VII – 63 p., in-8.

moins détaillé, mais plus clair, s'il était plus méthodique même, bien que M. Aubert semble prévenir ce reproche en se défendant de faire véritablement œuvre scientifique. C'est bien, cependant par un scrupule d'historien trop consciencieux qu'il a voulu pénétrer dans le fouillis des conflits ecclésiastiques ou politiques de l'époque. Ces problèmes sont trop ardus pour la grande majorité des lecteurs; c'est ici que nous regrettons une biographie plus large — plus anecdotique, peut-être — et surtout plus psychologique de Davel, personnage principal qui n'apparaît pas avec tout le relief désirable. Ce qui nuit le plus à l'impression que doit laisser un tel portrait dans des cerveaux peu accoutumés à l'érudition, c'est le nombre trop grand d'allusions à des faits inexpliqués par l'auteur et inconnus de la plupart des gens. Mais si la vulgarisation dans tous les domaines est difficile, elle est aussi nécessaire, et il faut remercier ceux qui y consacrent du temps et de la peine. Le public devra de la reconnaissance à celui qui met à sa portée les épisodes poignants d'une histoire aride dans plus d'une de ses parties, et qui le fait avec sincérité, avec conviction, et souvent avec une émotion réelle et qu'on sent vibrante.

La famille et le milieu du major Davel, sinon l'histoire de son entreprise, sont assez mal connus. Il y a là une lacune que M. Maxime Reymond se propose de combler¹): il nous offre en une notice généalogique des renseignements précieux, exposés malheureusement d'une façon trop confuse. Il constate que si le major Davel appartient à une famille de vignerons, il est toutefois fils, beau-frère et oncle de pasteurs, fait qui n'est point sans importance pour l'étude de son tempérament.

M. L. Mogeon donne à la Revue historique vaudoise de nouveaux détails sur les premiers jours d'indépendance du Pays de Vaud, sur l'assemblée provisoire et sa réglementation.²) Les documents inédits qui ont fourni la matière de ce travail lui ajoutent de la valeur.

La participation de la Principauté de Neuchâtel dans la conjuration Henzi, à Berne, en 1749, fait l'objet des recherches de M. C. Rosselet.³) Il étudie la correspondance échangée entre les conseillers neuchâtelois et LL. EE. de Berne, examine les intrigues du commissaire Samuel de Meuron auprès du roi de Prusse. Pièces en main, il assure que les accusations de complicité portées par le premier contre le procureur général d'Ivernois sont fausses; le gouvernement de la Principauté, constate-t-il en terminant, ne fut mêlé à l'affaire Henzi que par les négociations nécessaires à l'arrestation des conspirateurs bernois en fuite.

La première partie du Journal du conseiller François de Diesbach publié par M. Paul de Pury était signalée ici même l'an dernier⁴); M. de Pury en donne aujour-d'hui la suite. Les fragments qu'il livre à l'édition embrassent l'espace d'une année : d'octobre 1801 à octobre 1802.⁵)

Un manuscrit inédit et non signé de Sismondi a été découvert parmi les papiers de François d'Ivernois et publié par M. William Rappard.⁶) M. Rappard expose les

¹) Max. Reymond, La famille du major Davel, Revue historique vaudoise, 26^{me} année (1918), p. 33–46.

²) L. Mogeon, Les procurations de l'Assemblée provisoire vaudoise, Revue historique vaudoise, 26e année, (1918), p. 55–63.

³) C. Rosselet, La conspiration Henzi et les Neuchâtelois, Musée Neuchâtelois, nouvelle série, 5^{me} année (1918), p. 52–63.

⁴⁾ Cf. Indicateur d'histoire suisse, 48me année (1917), p. 142.

b) P. de Pury, Les séjours du conseiller François de Diesbach à Cressier, extraits de son journal (suite), Musée Neuchâtelois, nouvelle série, 5me année (1918), p. 64-72.

⁶) W. E. Rappard, Sismondi et la neutralité helvétique, Indicateur d'histoire suisse 49^{me} année (1918), p. 27–44.

preuves certaines qui lui ont fait attribuer cet écrit à Sismondi; il le fait précéder d'une notice qui lui sert de contexte, en explique l'occasion, en fixe presque exactement la date (1814) et en désigne d'Ivernois pour le destinataire probable. Ce mémoire intitulé Sur la neutralité des Alpes, revêt aujourd'hui un intérêt d'actualité frappant. Sismondi insiste sur la nécessité primordiale pour l'existence de la Suisse du maintien de la neutralité. Il voudrait voir assurer celle-ci par l'entrée de la Savoie dans la Confédération au même titre que le canton de Neuchâtel; ce sont ces mêmes idées qu'il exprime dans trois lettres inédites, adressées au Professeur M. A. Pictet, et publiées par M. Rappard à la suite de ce curieux morceau.

Nous trouvons dans le petit mémoire de M. Oesch un nouvel exposé du conflit de 1838 provoqué entre la Confédération et le gouvernement de Louis Philippe par le séjour du prince Napoléon en Suisse.¹) Ce que M. Oesch nous apporte de plus que ses prédécesseurs consiste en quelques résumés des débats dans les Grands Conseils cantonaux et quelques extraits de la presse. Sa tendance est d'opposer à la modération du Directoire et de la Diète, les exagérations et les excitations des libéraux; ceux-ci, selon lui, auraient plus cherché dans cette affaire la réalisation de leurs visées politiques que la sauvegarde du pays. C'est dire la partialité de ses conclusions, son examen incomplet de la situation diplomatique, le peu d'attention qu'il voue à la portée nationale de la proposition Rigaud - Monnard, et aux mesures militaires des cantons frontières, laissés à eux - mêmes devant un réel danger, par le Directoire de Lucerne.²)

Le Journal du lieutenant-colonel Courant ne méritait pas, à notre avis, une publication intégrale telle que la fait M. Wattelet³); le colonel Courant, honnête homme, innocente victime des troubles de 1847 à Fribourg, entretient ses lecteurs principalement de ses nuits de prison incommodées par la vermine ou les ronflements de ses compagnons. Quant aux causes de son incarcération, il semble bien que — pareil à l'abbé de Tœpffer — il n'y comprenne rien.

Histoire locale. Histoire ecclésiastique.

En tous les temps naissent et meurent des légendes. A défaut d'une authenticité véritable, on se plaît depuis Michelet à leur reconnaître une vérité psychologique intime; c'est là une consolation pour ceux qui déploreraient l'œuvre souvent destructrice de la critique. Ce serait pourtant mal comprendre l'amour du passé, que de vouloir préserver à tout prix ces récits des investigations qui peuvent porter atteinte à leur crédit. Au risque de passer «pour un mauvais patriote», M. A. Piaget porte un coup qui semble définitif à la tradition neuchâteloise du Crêt Vaillant.⁴) Au XVIe siècle les escarmouches entre Bourgignons et paysans des vallées neuchâteloises furent nombreuses et provoquées tantôt par un parti, tantôt par l'autre. Pourquoi l'une d'entre elles fut-elle reprise par l'imagination populaire et agrémentée de divers embellissements? C'est chose difficile à dire. M. Piaget y voit un exemple de mythe étymologique, et d'après les arguments qu'il fournit, cette opinion paraît en effet des plus vraisemblables. On

¹⁾ J. Oe[sch], Der Konflikt mit Frankreich wegen Ludwig Napoleon Bonaparte, St-Gall, 1918, 40 p. petit in-8.

²) P. 5, lire «Lieutenant Laity» au lieu de «Lairy». P. 19, lire «Rigaud» au lieu de «Rigaus».

³)Hans Wattelet, Le journal du lieutenant-colonel Courant (1847), Annales fribourgeoises, 6me année, (1918), p. 14–28.

⁴) Arthur Piaget, Notes sur la Crêt Vaillant, Musée neuchâtelois, nouvelle série, 5me année (1918), p. 5–23.

ne voit apparaître l'histoire des femmes et du taureau du Crêt Vaillant que près de trois siècles après la date de ce prétendu événement. M. Piaget, reprenant un à un les documents, nous fait voir l'origine, le développement et le succès surprenant de ce récit d'invention relativement récente. Son étude est logique et précise par le fond, autant que claire et élégante par la forme, chose rare dans nos publications scientifiques romandes. C'est, sur un petit sujet, un beau spécimen de critique historique.

A propos d'une gouache de Steinlen, exécutée aux environs de 1804 et représentant la «Rochette» près de Neuchâtel, M. A. Du Pasquier retrace l'histoire de cette ancienne demeure.¹) Construite vers 1711 par David François de Chambrier, lieutenant-colonel des milices neuchâteloises, elle passa ensuite à Jean Georges Bosset et plus tard au général comte Ch. Daniel de Meuron qui la répara et la fit décorer de peintures italiennes.

L'histoire de la musique est fort négligée chez nous; il faut savoir gré à ceux qui s'appliquent à la faire connaître. A défaut de documents inexistants, M. E. Röthliss berger nous donne ses souvenirs personnels sur la fondation et les débuts de la société de musique de chambre à Neuchâtel.²) Il sait se montrer en cela à la fois instructif, plaisant et plein de bonhomie.

Le titre d'«Evêque de Lausanne et Genève» a donné lieu à des malentendus M. L. Ems, vicaire-général à Fribourg, s'applique à dissiper les malentendus en expliquant l'origine de cette dénomination³); il insiste sur le «caractère purement honorifique du titre d'«Evêque de Genève» transféré du diocèse de Chambéry à celui de Lausanne.

Archéologie.

Des fouilles pratiquées en 1867 aux «Arpillières», propriété située sur la route de Chêne à Genève, avaient fait découvrir un tombeau contenant des ossements et des bijoux calcinés. M. B. Reber, entré en possession de ces restes, remarque qu'on a jusqu'à présent fait remonter tous les tombeaux à incinération à l'époque de Hallstatt'); ce tombeau est cependant, sans contredit de celle de la Tène, comme l'affirme aussi M. D. Viollier, vice-directeur du Musée national à Zurich. M. Reber ajoute à son article une description de quelques objets de l'époque de La Tène trouvés dans notre contrée.

L'association «Pro Vindonissa» possède aujourd'hui à Brugg un beau musée d'antiquités, et certes, ce qui lui manquait jusqu'à ce jour, ce n'était pas la matière à exposer, mais la faculté de la mettre en valeur. Une notice de M. Fr. Reichlen donne au public romand une idée du labeur de cette association et du succès qui l'a couronné.⁵)

Le chanoine Bourban poursuit l'exposé du résultat des fouilles de Saint-Maurice; le début de son travail était signalé ici-même l'an dernier.⁶) Il traite cette fois des matériaux employés pour la construction de l'abbaye de Saint-Maurice et de la basilique

¹) A. Du Pasquier, La Rochette à Neuchâtel, Musée neuchâtelois, nouvelle série, 5me année (1918), p. 41–47.

²) Ed. Röthlisberger, Contribution à l'histoire de la musique à Neuchâtel. La Société de musique de chambre pendant les premiers trente ans de son activité, Musée neuchâtelois, nouvelle série, 5^{me} année (1918), p. 24–40.

³⁾ L. Ems, A propos du titre «Evêque de Lausanne et de Genève», Annales fribourgeoises, 6me année (1918), No I, p. 11–13.

⁴⁾ B. Reber, Tombeaux de l'époque de La Tène trouvés près de Genève, Indicateur d'antiquités suisses, t. XIX (1917, paru en 1918), p. 225–229.

⁵) Fr. Reichlen, Le nouveau musée des antiquités romaines de Brugg, Revue historique vaudoise, 26e année (1918), p. 46 à 52.

⁶) P. Bourban, Les fouilles de St-Maurice, Indicateur d'antiquités suisses, t. XIX, p. 252–263.

de Saint-Théodore; des trois carrières qui les fournirent: celles de La Lance à Concise, celles de la Molière dans la Broye et celles du Valais. Son article est accompagné de belles planches photographiques qui en facilitent l'intelligence.

Le cénotaphe des comtes de Neuchâtel dans la collégiale de cette ville est l'un des monuments les plus intéressants de la Suisse aux points de vue de l'archéologie, de l'histoire de l'art et de l'héraldique. Bien que de nombreux travaux aient été publiés à son sujet, il restait encore bien des choses à dire, et d'ailleurs l'identification de quelques-uns des personnages qui y sont figurés, ne sera peut-être jamais exactement fixée. M. Grellet étudie cette question avec soin et compétence en un article accompagné d'une série de photographies remarquables.¹)

Numismatique. Héraldique.

M. Frédéric Baur-Borel fait un examen approfondi de trois précieuses pièces de monnaie neuchâteloise²): le denier de Louis Ier, comte de Neuchâtel (1341–1473); le demi-Kreutzer d'Henri Ier, comte de Longueville, frappé, selon Du Bois — de Montperreux entre 1589 et 1591; et le demi-Kreutzer d'Anne Geneviève de Bourbon, qui de 1663 à 1679 fut deux fois régente du comté de Neuchâtel.

Un compte du monnayeur Wittnauer pour la seigneurie a été retrouvé dernièrement aux archives de Neuchâtel. D'après cet intéressant document, M. Eugène Demole fixe l'usage du mot jet comme équivalent du mot querne à Lausanne: c'est-à-dire désignant une réunion de quatre pièces, probablement frappées ensemble par la machine à coins multiples.³) Wittnauer ne se servit de cet instrument qu'au début de sa carrière; il conserva toutefois le terme de jet dans cette acception qui paraît lui être particulière. C'est le mot qu'il emploie à propos de sa série de mille pièces que le comte Charles Paris d'Orléans Longueville fit jeter au peuple à l'occasion de son avènement à la principauté de Neuchâtel, le 3 mars 1668.

Les armes de Genève ont de tout temps donné aux héraldistes et aux dessinateurs des sujets d'hésitation. Quels doivent être la forme, la position, l'émail de la couronne de l'aigle? l'émail de son bec et de sa serre? la poignée de la clef doit-elle être entièrement visible? Ces questions n'avaient pas, jusqu'à ce jour, reçu de réponse et chacun reproduisait à sa fantaisie nos vieilles armes qui se trouvèrent parfois étrangement déformées. Grâce à l'initiative de M. Th. Bret, chancelier d'Etat, une commission spéciale reçut du Conseil d'Etat la charge d'en élaborer une définition. M. Eugène Demole est l'auteur du rapport approfondi et minutieux qui a servi de base à la discussion, et c'est d'après ses données que M. Emile Demole a exécuté un modèle ne varietur des armoiries de Genève. En outre, M. Eug. Demole a bien voulu formuler pour les profanes des conseils et des règles pour la reproduction de cet exemplaire. 5)

MM. Th. Dubois et Théod. Cornaz nous donnent la dix-septième année du Calendrier héraldique vaudois.⁶) Plusieurs des planches dessinées par M. Cornaz sont

¹⁾ J. Grellet, Le cénotaphe des comtes de Neuchâtel, Archives héraldiques suisses, 31e année (1917), No 3-4 (paru en 1918).

²) F. Baur-Borel, Sur trois pièces de monnaie neuchâteloise (avec clichés); Musée neuchâtelois, nouvelle série, Ve année (1918), No 2, p. 73–75.

³⁾ W. Wavre et Eug. Demole, Un problème difficile, fragment de l'histoire monétaire de Neuchâtel; tirage à part de la Revue suisse de Numismatique, Genève 1918, 13 p. in-8.

⁴⁾ Les Armes officielles de la République et Canton de Genève, procès-verbaux de la Commission, Genève, 1918, 14 p. in-8.

⁵) Eug. Demole, Observations sur les Armes et les couleurs de la République et Canton de Genève. Genève, 1918. 8 p. in-8.

⁶⁾ Th. Dubois et Théod. Cornaz, Calendrier héraldique vaudois, 1918.

remarquables de style et d'une sobriété bien latine dans la manière de traiter les accessoires: heaumes, lambrequins, etc. Nous serions seulement tenté de regretter, au point de vue, graphique cet emploi alternatif de caractères gothiques et romans qui ôte à la publication une apparence nécessaire d'unité. Les seconds à eux seuls présentent une variété suffisante de types et sont aussi décoratifs que les premiers.

Le cardinal Mermillod, évêque de Lausanne et Genève, a laissé aux collectionneurs quelques ex-libris. C'est de cela que nous entretient M. F. Raisin'), qui a eu en outre l'occasion d'en découvrir une falsification assez curieuse. Les armes figurées sur ces ex-libris et fer de reliure présentent une variante que sa notice n'a pas relevée: les colombes y sont dirigées tantôt vers le chef, tantôt vers les flancs de l'écu. Nous suivrons avec prudence, M. Raisin dans la partie historique de son travail: une courte biographie du cardinal Mermillod, victime sans doute de l'intolérance d'alors, mais que l'auteur met quelque passion à défendre.

Généalogie.

La famille Micheli de Genève possède le droit de bourgeoisie grisonne, ainsi que l'assure M. le D^r F. Pieth.²) Ce droit accordé dès le XVI^{me} siècle à François de Micheli, fut confirmé en 1831 à la demande d'Horace Louis François Jules, de Jean Louis et de Pierre Horace Hermann Micheli.

M. Deonna, continuant sa publication des armoiries et lettres de noblesse genevoises, arrive aux XVII^{me} et XVIII^{me} siècles.³) Il nous donne celles des de Choudens, des Le Fort, des Spanheim, des Maurice, des Jaquet, ainsi que l'histoire étrange de ce Jean Noblet qui fit ériger en comté, par le Petit-Conseil, trois îles du Pacifique qu'il prétendait avoir découvertes.

Une monographie sur l'ascendance d'Albert Gallatin et de sa femme a paru à New-York.⁴) M. Deonna, qui l'a signalée avant nous⁵), y a relevé déjà maintes erreurs de détails et fautes d'impression dans les noms propres. Il en est d'autres encore et les filiations elles-mêmes, justes en général, contiennent cependant aussi quelques inexactitudes.

Signalons la «liste des familles bourgeoises de Bulle dont les armoiries sont reproduites dans l'inventaire des titres des archives dressé par M. Jean - Joseph Comba, notaire, en 1818» et que publient les *Annales fribourgeoises*.⁶)

Une généalogie de quelques branches de la famille Vuilleumier de la Sagne vient de paraître.⁷) Les premiers Vuilleumier appartenaient à la classe des «francs-habergeants»; aux XVII^{me} et XVIII^{me} siècles il y eut parmi eux des notaires, des pasteurs, des officiers au service de France etc.

Hélène Revilliod.

¹⁾ F. Raisin, Ex-libris, Fer de reliure et Armes de S. G. Mgr. le Cardinal Gaspard Mermillod, Evêque de Lausanne et Genève, extrait de la Revue internationale de l'ex-libris. Paris, 1918, brochure 12 p., gr. in-8.

²) Dr. Friedrich Pieth, Das bündnerische Bürgerrecht der Familie Micheli in Genf, Bündnerisches Monatsblatt, 1918, n^o 2, p. 60-61.

³⁾ Henry Deonna, Lettres de noblesse et armoiries de familles genevoises (suite), Archives héraldiques suisses. 1917, nº 3-4, paru en 1918, p. 131-141.

⁴⁾ William Bacon, Ancestry of Albert Gallatin and Hannah Nicholson with a list of their descendants, New-York, 1918, 1 vol. in-8, p. 5-22.

⁵) Cf. Archives héraldiques suisses, 1917, p. 159.

⁶⁾ Annales fribourgeoises, VIme année (1918), p. 47-48.

⁷⁾ Auguste Vuilleumier, Généalogie de quelques branches de la famille Vuilleumier de La Sagne (Neuchâtel) et Tramelan-dessus (Berne). — Arbre généalogique de la famille Vuilleumier de la Sagne, Tramelan-dessus et Bâle, arrêté en 1914. Bâle, 1918, deux brochures, in-4, 8 p. et 6 [+ 2] p.